

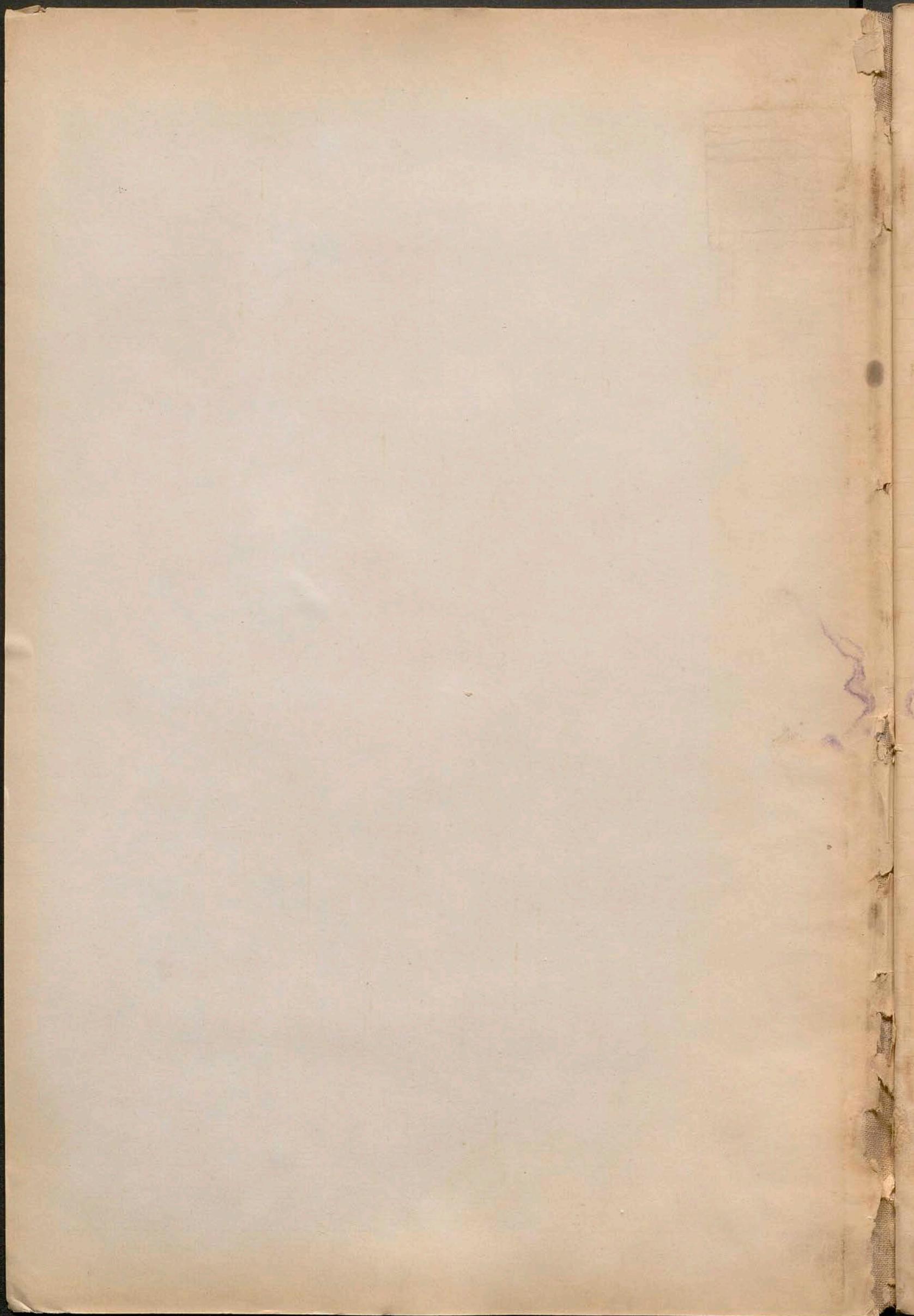
608

COMMISSION chargée de l'examen du projet  
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,  
portant extension de la juridiction consulaire  
aux ressortissants et aux protégés français  
dans l'Empire d'Éthiopie. (N° 127, année 1909.)

(Nommée le 17 juin 1909.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BODINIER.
- 2<sup>e</sup> — LOZE.
- 3<sup>e</sup> — Dominique DELAHAYE.
- 4<sup>e</sup> — MONSSERVIN.
- 5<sup>e</sup> — SARRIEN.
- 6<sup>e</sup> — Louis MARTIN.
- 7<sup>e</sup> — DEVELLE. *Président*
- 8<sup>e</sup> — RICHARD.
- 9<sup>e</sup> — Lucien CORNET. *Secrétaire et Rapporteur*



Séance du 18 juin 1909

1245 113

Président : M. Deville

Secrétaire : M. Lucien Cornet

Rapporteur : M. Lucien Cornet. Marge de

un rapport favorable au projet.

Le Président

*Deville*



Le Secrétaire

*Lucien Cornet*